

## **MAINTIEN DES SERVICES EN ANESTHÉSIOLOGIE**

Îles-de-la-Madeleine, le 31 janvier 2017 – Le CISSS des Îles maintient les services en anesthésiologie dans son établissement.

Suite à ses efforts et avec la collaboration des différentes instances telles que le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Fédération des médecins spécialistes du Québec, l'Association des anesthésiologistes du Québec, le CISSS des Îles assure la population du service en anesthésiologie.

Ce qui signifie qu'il n'y aura pas de mesure exceptionnelle d'entreprise, incluant le transfert d'utilisateur ou de femme enceinte.

Tous les usagers concernés par la situation ont été contactés afin de les informer des procédures applicables à leur situation et afin de prendre les moyens adéquats. Il n'est donc pas nécessaire de téléphoner pour prendre des arrangements.

Vous pouvez être assurés que la sécurité des soins est au cœur de nos préoccupations, et c'est la raison pour laquelle nous tenons à vous rassurer que nous demeurons proactifs dans le maintien des services sur le territoire de l'archipel.